



## Objectifs de la formation

- ▶ Obtenir le code de la route
- ▶ Obtenir la catégorie B/B78 du permis de conduire
- ▶ Comprendre et appliquer le code de la route.
- ▶ Avoir une conduite responsable en gérant les situations à risque et en anticipant les dangers.
- ▶ Élargir sa zone de recherche d'emploi et garantir une autonomie de déplacement sur l'emploi.

**Infos** <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2828>



## Contenu de la formation

### 1 / Code de la route

- ▶ Comprendre les bases du code de la route - Connaître les règles de circulation
  - ▶ Maîtriser les règles de sécurité
  - ▶ Comprendre les comportements à risques
- ### 2 / Conduite
- ▶ Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
  - ▶ Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
  - ▶ Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
  - ▶ Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

## Méthodes pédagogiques et modalités

- ▶ Cours collectif et individuel /Partage et échange d'expériences et de savoirs /Exercices d'applications /Mises en situation sur l'aspect technique /Démonstrations et approche progressive / Entraînements et Examen blanc /Applications mobiles et plateformes en ligne
- ▶ Evaluation diagnostique avant l'entrée en formation : tests cognitifs, d'observation, de concentration et évaluation pratique en voiture.
- ▶ Évaluation, suivi de la progression et adaptation des leçons.
- ▶ Évaluation pré-examen pour l'autonomie de l'élève sur des parcours variés.
- ▶ Attestation de formation
- ▶ L'inscription du candidat aux épreuves du Code et de la conduite est réalisée par le candidat.
- ▶ La délivrance de la catégorie B du permis de conduire est conditionnée par la réussite aux épreuves passées en présence d'un inspecteur du permis de conduire, dans un centre d'examen. Pour être reçu, vous devez obtenir **20 points ou plus** et ne pas commettre d'erreur éliminatoire.



## Financement de la formation

La formation est co-financée **selon votre situation et éligibilité** en partie par le Département des Alpes-Maritimes ou France Travail ou la Communauté d'agglomération Sophia Antipolis ou le Fond Social Européen et une participation de l'usager.

- ▶ Pour les allocataires du RSA (revenu solidarité active) ou ACCO GLO (accompagnement global par France travail) : le coût pour l'usager est de 300€ (code + conduite) et 500€ (conduite seule)
- ▶ Pour les autres publics, le coût pour l'usager est de 900€ (code + conduite) et 500€ (conduite seule)



## Public et modalités d'inscription

- ▶ **Public** : tout demandeur d'emploi suivi par un conseiller emploi
- ▶ **Délais d'accès** : Incription possible **uniquement par le conseiller emploi** minimum 2 mois avant la date de démarrage
- ▶ **Via** Parcours Solidarité pour les BRSA et ACCO GLO RSA
- ▶ **Via** Le Site de Reflets pour les ACCO GLO non RSA et les autres publics (fiche préinscription)



## Prérequis Niveau

- ▶ Avoir un projet professionnel nécessitant le permis B
- ▶ Être évalué à moins de 40 h pour la pratique de la conduite
- ▶ Être disponible du mardi au vendredi pour suivre les cours de code.
- ▶ Être disponible minimum 2 fois par semaine du mardi au vendredi pour suivre les leçons de conduite.
- ▶ Être en possession des documents suivants : Une pièce d'identité originale en cours de validité ou expirée depuis moins de 5 ans.



## Dates - Durée – Modalités

- ▶ Nb de personnes par session : 4 minimum / 10 maximum

Durée d'une session :

**Parcours complet (code + conduite) - Pour un total de 88 h**

- ▶ 48 Heures de formation code (maximum 4 semaines)
- ▶ 40 h de formation conduite (max 5 mois)

**Parcours partiel (Conduite uniquement) - Pour un total de 40 h**

- ▶ 40 h de formation conduite (max 5 mois)

**Dates prochaines informations collectives et sessions code :**

- ▶ **Information** : 06\*, 07\*\* & 09\*\*\* janvier 2026
- ▶ **Formation Code** : Du 19 janvier au 19 février 2026

- ▶ **Information** : 03\*, 04\*\* & 06\*\*\* mars 2026
- ▶ **Formation Code** : Du 16 mars au 16 avril 2026

- ▶ **Information** : 19\*, 21\*\* & 22\*\*\* mai 2026
- ▶ **Formation Code** : Du 1<sup>er</sup> juin au 01 juillet 2026

\* Le Cannet : 8h30 à 12h30

\*\*Antibes : 13h30 à 16h30

\*\*\*Nice Ouest – ICARDO : 8h30 à 12h30



## Accessibilité Handicap

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap (à condition d'avoir été reconnu apte par un médecin agréé et validé un contrôle médical d'aptitude à la conduite)

Des questions ? Contact : 04 93 20 66 40 ou par mail à [referent.handicap@reflets.asso.fr](mailto:referent.handicap@reflets.asso.fr)



## Indicateurs de résultats année en cours

- Taux de réussite au code de la route : 87%
- Taux de réussite au Permis : 86%
- Taux d'abandon : 7%
- Taux de satisfaction : 90%
- Taux d'insertion global : 54%